

GIRCULAIRE LETTRE

L'ÉVÊQUE D'ANGERS MONSEIGNEUR

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Promulguant la Lettre de la Sacrée Congrégation des Rites Sur les moyens de développer le culte du Sacré-Cœur de Jésus

> Angers, le 25 mai 1900 28° anniversaire de notre sacerdoce.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Après avoir prescrit, l'année dernière, la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, notre saint Père le Pape Leon XIII n'a pas voulu qu'un acte si important pût s'effacer de la mémoire des hommes.

Il a fait adresser à tous les Evêques, par Son Eminence le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, une Lettre sur

les développements à donner au culte de ce divin Cœur.

Cette Letire, datée du 21 juillet 1899, ne nous est parvenue que dans le courant du mois d'août. Il nous a paru bon d'en réserver la promulgation pour l'ouverture du mois consacré au Cœur adorable de notre Sauveur.

Vous y remarquerez que le Vicaire de Jésus-Christ daigne approuver hautement et même recommander avec instance trois formes spéciales de la dévotion au Sacré-Cœur : les pieux exercices du mois de juin, l'hommage du premier vendredi de chaque mois, l'établissement des confréries en son honneur. Ainsi se trouvent ratifiées et sanctionnées par la suprême autorité de l'Eglise les admirables révélations dont fut favorisée la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Vous voudrez bien, Messieurs, donner lecture de cette Lettre aux

fidèles confiés à vos soins.

Pénétrés de cette pensée que le Souverain Pontife, en vertu de l'assistance particulière qui lui vient d'En Haut, a l'intelligence des desseins de Dieu et des besoins de l'humanité, vous emploierez l'ardeur de votre zèle à faire comprendre l'opportunité d'une telle dévotion. Vous vous attacherez à l'introduire de plus en plus dans les habitudes du peuple chrétien.